

DEC170027DR19

Décision portant délégation de signature à Madame Christine LAURENT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR 3266 intitulée Grand accélérateur national d'ions lourds.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122733DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité UPR 3266 intitulée « Grand accélérateur national d'ions lourds » dont le directeur est Monsieur Marek LEWITOWICZ ;

Vu la décision DEC162774IN2P3 du 03 janvier 2017 portant cessation de fonction de M. Marek LEWITOWICZ et nomination de M. Navin ALAHARI aux fonctions de directeur de l'unité propre de recherche UPR3266 intitulée « Grand accélérateur national d'ions lourds » GANIL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Christine LAURENT, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 05 janvier 2017

Le directeur d'unité

Navin ALAHA